



La Ville de Val-d'Or est à la recherche de candidats/candidates qui désirent œuvrer dans un milieu dynamique, où la créativité et le dépassement de soi sont de mise dans le but de favoriser le bien-être de ses citoyens. En plus de vous offrir un cadre stimulant et enrichissant, vous ferez partie d'une organisation publique à dimension humaine.

La Ville de Val-d'Or est à la recherche de candidats/candidates pour combler le poste temporaire suivant :

Agent ou agente de stationnements

La Ville de Val-d'Or souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités ethniques et des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées à lui adresser leur candidature.

POSTE TEMPORAIRE (1) : Agent ou agente de stationnements
SERVICE : Cour municipale
SUPÉRIEURS IMMÉDIATS : Greffière à la cour municipale

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

- Émettre des contraventions aux automobilistes contrevenant aux règlements municipaux relatifs à la circulation et au stationnement, dans les rues de la ville et sur les propriétés municipales et publiques et prise de photos des infractions lorsque la situation le requiert;
- Surveillance d'horoparc, véhicule par véhicule, lire chaque coupon de stationnement;
- Déneiger et déglacer les plaques de véhicules ainsi que les pare-brises;
- Comparution à la Cour municipale lors de contestation des billets d'infraction;
- Rédiger les rapports et compilations statistiques requis par le service;
- Fournir aux citoyens les informations pertinentes au stationnement automobile dans le centre-ville ainsi que tout autre questionnement, ex. : renseignement touristique;
- Suggérer à qui de droit les modifications ou améliorations pertinentes au bon fonctionnement du stationnement automobile;
- Signaler à qui de droit les réparations nécessaires aux équipements et à la signalisation défectueuse identifiées au cours du travail journalier;
- Entretien des parcomètres : débloquer, changer les batteries et la remise en marche;
- Assister le responsable lors de la collecte des revenus des parcomètres;
- Effectuer du travail de bureau à la Cour municipale lorsque la température ne permet pas de travailler à l'extérieur;
- Effectuer, au besoin, de la patrouille en véhicule sur le territoire plus éloigné du centre-ville;
- Connaître et agir en conformité avec la politique en santé et sécurité au travail ainsi que le programme de prévention;
- Communiquer avec la police lors d'urgence;
- Initier, lorsque nécessaire, le personnel moins expérimenté;
- Accomplir toute autre tâche que pourrait lui demander son supérieur immédiat.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation jugée équivalente;
- S'exprimer correctement en français et la connaissance de l'anglais est un atout;
- Posséder un caractère souple et un bon jugement;
- Avoir une excellente condition physique et être apte à travailler à l'extérieur;
- Être disposé à travailler suivant un horaire de travail variable;
- Posséder un permis de conduire valide.

SALAIRE ET CONDITIONS

Ce poste est offert sur une base temporaire à temps complet à raison de 37 heures par semaine. Conformément à la convention collective, la Ville de Val-d'Or offre un salaire horaire de 21,95\$ et des conditions de travail avantageuses.

ÉVALUATION

La Ville se réserve le droit de soumettre les candidats et candidates à une évaluation de leurs compétences.

INSCRIPTION

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation et d'attestations d'études à l'attention des ressources humaines **avant 23 h 59, le 20 juillet 2018.**

Seules les candidatures retenues pour le processus de sélection seront contactées.

Service des ressources humaines
Ville de Val-d'Or
855, 2^e Avenue, C.P. 400
Val-d'Or (Québec) J9P 4P4
Courriel : ressources.humaines@ville.valdor.qc.ca
Site Web: www.ville.valdor.qc.ca/emplois

(#2018_07_01E)